



RÉSOLUTION COMITÉ EXÉCUTIF FÉDÉRAL 16 & 17 MARS 2022

Le Comité Exécutif Fédéral de la Fédération FO Énergie et Mines, réuni les 16 & 17 mars 2022, appelle à la paix et au cessez-le-feu à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie.

Le CEF réaffirme avec force le préambule de la constitution de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) affirmant qu'une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale.

Le Comité Exécutif Fédéral affirme que les salariés ne doivent pas supporter les conséquences financières compte tenu de l'inflation due à ce conflit.

La crise sanitaire liée au COVID a augmenté les inégalités : les plus riches s'étant enrichis au détriment des plus pauvres et des classes moyennes qui ont vu leur pouvoir d'achat diminuer.

Depuis le début du conflit en Ukraine, l'inflation explose et le pouvoir d'achat des salariés diminue drastiquement.

Le Comité Exécutif Fédéral exige des employeurs des mesures immédiates permettant de pallier ce contexte notamment :

- Une vraie augmentation du Salaire National de Base pour 2022 prenant en compte l'inflation actuelle
- Une majoration des Indemnités Kilométriques
- La possibilité d'augmenter le nombre de jours télétravaillés pour diminuer la facture carburant pour les salariés

Le Comité Exécutif Fédéral tient à exprimer son opposition à toute réforme des retraites conduisant à remettre en cause le statut des Industries Electriques et Gazières, à dégrader les droits à la retraite et à reculer l'âge pour en bénéficier.

Le Comité Exécutif Fédéral s'adresse solennellement aux candidats à l'élection présidentielle contre toutes velléités de remise en cause du service public de l'électricité et du gaz et de soumission au dictat de la Commission Européenne.

Paris, le 17 mars 2022